

# INFORMATION IMPORTANTE

Le Conseil communal recommande fortement à la population de respecter les directives de la Confédération.

Au vu de la situation et pour éviter tout contact inutile dans le but de diminuer la propagation du virus, il a décidé de fermer les guichets de l'administration communale **dès le lundi 16 mars 2020 et jusqu'à nouvel avis.**

Le personnel communal continuera de travailler normalement.

En cas de nécessité, les citoyennes et citoyens peuvent prendre rendez-vous en contactant :

la Mairie, le mardi de 9h à 10h au 032 431 12 82 ou par mail à [philippe.kunz@movelier.ch](mailto:philippe.kunz@movelier.ch)

le Secrétariat, le mardi de : 9h à 10h et de 17h à 18h au 032 431 12 82 ou par mail à [administration@movelier.ch](mailto:administration@movelier.ch)

la Recette communale, le mardi de 10h-11h au 032 431 20 58 ou par mail à [caisse@movelier.ch](mailto:caisse@movelier.ch)

**Les infrastructures communales publiques seront également fermées dès le lundi 16 mars 2020.**

En ce qui concerne les inscriptions au chômage, elles se feront par téléphone.

Hotline pour tous renseignements utiles :

Economie-emploi-santé-population : 032 420 51 71 (lundi au vendredi de 9h-16h)

Accueil enfant-enseignement-formation : 032 420 51 97 (lundi au vendredi de 9h-16h)

[www.jura.ch/coronavirus](http://www.jura.ch/coronavirus)

[www.ofsp-coronavirus.ch](http://www.ofsp-coronavirus.ch)

Nous vous demandons de bien vouloir suivre les directives des communiqués de presse. Merci de votre compréhension.

Le Conseil communal